

SOS Education dans la lutte et dans la tourmente !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 19 juin 2023

Découvrez les éléments essentiels à connaître sur la robe abaya, vêtement traditionnel de la femme musulmane



Découvrez les éléments essentiels à connaître sur la robe abaya, vêtement traditionnel de la femme musulmane



Pas d'ambiguïté sur le site <https://neyssa-shop.com/blog/tout-savoir-sur-la-abaya/>

SOS Education se bat depuis plus de 20 ans pour défendre l'Enseignement et l'Ecole. De rudes coups lui sont portés

par les politiques au pouvoir.

A savoir, le point sur sa situation :
<https://soseducation.org/bientot-fin-belle-histoire>

Son combat est aussi le nôtre...

Compte-rendu de la dernière intervention de la Déléguée Générale de SOS Éducation chez Jean-Jacques Bourdin concernant l'abaya et autres habits traditionnels ... islamiques !

Chère amie, Cher ami,

Voilà revenue la question des **signes ostentatoires à l'École...**

C'est un nouveau marronnier !

De temps à autre, le sujet est remis sur le devant de la scène médiatique.

Et c'est le moment où chacun semble découvrir que des élèves portent le voile, l'abaya, le qami... dans l'École publique.

À chaque fois, c'est reparti pour un tour de tergiversations !

Car si le voile est « officiellement » interdit par la loi de 2004, **qu'en est-il des abayas et des qamis ?**

Porter ces tenues, **est-ce un acte de prosélytisme religieux ou non ?**

Je suis intervenue lundi dernier sur ce thème dans l'émission *Parlons Vrai* sur Sud Radio.

J'ai débattu avec deux autres invités : **Céline Boulay-Espéronnier, sénateur LR de Paris, et Abdeslam Hitache, militant EELV et de l'association Banlieue Plus.**

Le patron d'émission, le journaliste Jean-Jacques Bourdin, animait l'échange.

J'ai pu **expliquer la position de SOS Éducation** sur la laïcité et sur le port de l'uniforme, et :

- Apporter des données chiffrées,
- Faire état des retours du terrain et de notre propre vécu,
- Rappeler les principes de notre laïcité à la française,
- Invoquer le nécessaire retour de l'autorité.

Puis j'ai insisté sur la promesse d'une École exigeante, digne d'un pays comme la France, qu'il nous faut tenir et respecter. C'est notre devoir.

La France a tant à offrir à tous les enfants. Mais qu'attendons nous !

SOS Éducation a pu, il me semble, présenter une **analyse objective, sereine et argumentée** de la question posée.

Cliquez simplement sur l'aperçu ci-dessous pour retrouver mon intervention complète sur le sujet (*Plus de 40 min*).

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2023/06/sud-radio-sophie-auduge-au-sujet-du-port-de-labaya-a-lecole.mp4>

Et si vous souhaitez aller plus loin, je vous invite à retrouver toutes les données chiffrées sur le sujet au bas de cet article. (*Je ne les recopie pas, vous pouvez aller sur le site, ils sont éloquentes*)

Le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, lors de son intervention dans l'émission *Dimanche en Politique* sur France 3 en mai dernier, a tenu à être rassurant (retrouvez l'article à ce sujet [ici](#)).

Il a annoncé à qui voulait bien l'entendre que **les atteintes à la laïcité à l'École publique sont très importantes** à deux périodes de l'année :

- Au moment de la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty (+700 signalements en octobre 2022)
- Au moment du Ramadan et de l'Aïd (+500 signalements en mars et +600 en avril 2023)

« Il y a toujours un pic en octobre, lié notamment à la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty. Et puis il y a toujours une remontée, chaque année au moment du ramadan. » Voilà la formule du Ministre de l'Éducation nationale !

En d'autres termes, **ne vous inquiétez pas, le mois d'après ça baisse...**

Sauf que ces données sont la PREUVE, s'il en fallait une, qu'il y a bien un lien entre le nombre de signalements et un prosélytisme délibéré de la part de certains élèves ou de leurs familles (*J'ajouterais de certains grands frères et grandes sœurs déguisés en assistants scolaires au sein même de l'École, de certains imams, de certaines mosquées...*).

Le Ministre de l'Éducation nationale n'a pas fait ce lien (*Ou n'a pas voulu le faire !*).

Il est pourtant chargé de faire appliquer la loi et de **faire respecter les valeurs de la République française** (en premier lieu desquelles la laïcité !).

La laïcité, pourquoi ça bloque chez Pap Ndiaye...

Le principe de laïcité vise à favoriser **le vivre-ensemble dans un cadre multiculturel**, en rassemblant des **enfants pratiquant**

des religions différentes.

Dans l'École, la laïcité permet de respecter les libertés fondamentales et les droits de chacun, dans le cadre défini de la liberté de conscience, d'expression et de pratique religieuse.

Surligné en orange ce qui me pose rudement problème : considérer que le cadre est multiculturel est une énorme concession ! Et quels droits ? Et la liberté d'expression et de pratique politique ?

Mais voilà ! C'est justement la singularité de notre modèle laïque français qui se distingue de la laïcité libérale pratiquée en Angleterre, aux États-Unis, et dans un certain nombre d'autres pays anglo-saxons...

C'est le problème avec Pap Ndiaye.

Notre ministre de l'Éducation nationale est un ministre américain en France !

Il pratique une laïcité à l'américaine, libérale, où toutes les communautés et toutes les minorités doivent être visibles. Ce n'est pas vraiment compatible avec l'universalisme français (*Il faudrait se convaincre que l'universalisme est une vue de l'esprit bien française, cesser de se regarder le nombril, il est loin d'être partagé dans le monde, tout ce que nous avons cru offrir est dévoyé...*) !

C'est la raison pour laquelle Pap Ndiaye est très mal à l'aise sur la question de la laïcité.

Il est incapable de prendre une décision, mais comment le pourrait-il ?

Il ne cesse de marquer son obsession à mettre en avant les minorités LGBTQI+. Il vient d'ailleurs de **placarder un nouveau slogan** on ne peut plus clair dans les établissements scolaires

: « Ici on peut être soi ».

Un slogan digne de la marque de fast-food McDonald's, qui a pour formule « Venez comme vous êtes ». Étonnante similitude, non ?

Il faut s'y résoudre : Pap Ndiaye pratique une laïcité à la McDonald's.

Cette injonction faite par le ministre de l'Éducation nationale à tous les élèves de France est **incompatible avec les principes de la laïcité à la française**.

La laïcité française signifie discrétion.

La religion est une liberté qui s'exerce dans la sphère privée. Dans l'espace public, la religion se fait discrète et se pratique dans des espaces dédiés à son culte.

Le respect de la neutralité dans tous les services publics est LE principe fondamental de la laïcité à la française.

L'école publique est un espace de neutralité, nécessaire et obligatoire.

C'est pourquoi en France, un signe « ostentatoire » ou un acte religieux dans une institution publique sont caractérisés comme du prosélytisme, s'opposant à nos principes laïcs.

Les enfants d'abord

Il est important d'agir pour préserver la laïcité en France, et surtout à l'École !

Malheureusement, **le manque de courage politique pour faire respecter notre laïcité met en danger les enfants et les équipes pédagogiques** (*Quand les dites équipes n'y participent pas elles-mêmes, pas uniquement sur le plan religieux*).

La question devrait être traitée sans détour.

L'École est devenue le terrain des querelles politiques, idéologiques, et religieuses.

La guerre des idées se fait désormais par l'École interposée. C'est inacceptable !

L'École est le territoire des enfants.

Toute notre attention doit être pour eux, pour leur instruction et leur protection.

D'ailleurs, de nombreuses familles de confession musulmane inscrivent leurs enfants dans des écoles privées.

Elles recherchent dans ces établissements la meilleure instruction laïque pour leurs enfants. C'est un comble !

Et bien sûr, ces enfants n'ont aucune difficulté à appliquer les règles fixées pour respecter le principe laïc de l'École française dans un établissement privé sous contrat de l'Éducation nationale.

À nouveau, de quoi méditer sur l'absurde de la situation...

L'École est un lieu magnifique d'émancipation par le savoir, et elle a **le devoir de garantir à tout enfant scolarisé en France que la seule chose qui compte, c'est lui.**

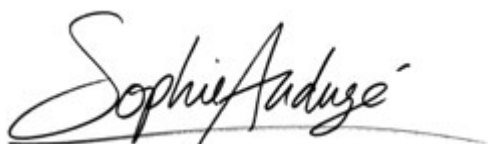
Sa personne, son engagement, ses efforts, son enthousiasme à apprendre !

Le reste est l'affaire des parents, qui ont fait le choix de l'École publique.

Sur cette base, réaffirmée, **l'uniforme scolaire s'inscrit dans un projet de cohésion sociale et d'unité.**

SOS Éducation y est favorable puisqu'il masque les inégalités sociales, fédère le groupe scolaire et est plus économe pour les familles.

Priorité à l'éducation !

A handwritten signature in black ink that reads "Sophie Audugé". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Sophie Audugé,
Déléguée Générale de SOS Éducation

P.S. : Pour un autre regard sur ce sujet, je vous recommande cet article intéressant sur le site de *Marianne* : <https://www.marianne.net/-agora/france-laique-regis-debray-ou-la-laicite-en-acte>